

immédiatement révoqué. Mais dans deux cas récents de désaccord public extraordinaire, le premier ministre n'a pris aucune mesure disciplinaire contre les délinquants, encore moins réclamé leur démission.

Dans des propos tenus à l'extérieur de la Chambre des communes, le ministre des Postes a critiqué la révision que le gouvernement faisait du régime d'assurance-chômage, tandis que l'opposition conservatrice appuyait l'évidente nécessité d'en supprimer les abus. Divergeant ouvertement d'avis à la Chambre des communes, le ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer) s'en est pris au ministre de la Défense nationale (M. Richardson) en lui imputant la faillite de l'achat des avions Orion et le ministre de la Défense nationale répliqua, bien à raison, que la faillite des négociations avec la société Lockheed était la responsabilité collective de tous les ministres. Enfin, au mépris d'une règle fondamentale de notre régime politique, le ministre des Approvisionnements et des Services a dénoncé et blâmé un fonctionnaire sans défense.

Mais le malaise régnant à Ottawa n'est ni soudain, ni passager, ni inattendu. Le désordre au sein du gouvernement n'a pas commencé avec les éclats de ces ministres. Il a commencé avec la démission de John Turner au poste de ministre des Finances l'automne dernier, a été suivi de la déclaration de culpabilité d'outrage au tribunal prononcée contre le ministre de la Consommation et des Corporations de l'époque qui dut abandonner son portefeuille. Cela fut suivi de l'offre de démission du ministre des Travaux publics (M. Drury) dans le contexte de l'affaire des juges du Québec; mais le premier ministre refusa d'accepter sa démission. Même ce déplorable épisode n'empêcha pas le solliciteur général (M. Allmand) d'intervenir auprès de la Commission des libérations conditionnelles pour s'enquérir de la suspension du permis de conduire du ministre de l'Environnement qui avait été trouvé coupable d'avoir quitté la scène d'un accident d'automobile.

Le comportement du cabinet Trudeau est troublant et inacceptable, parce qu'il affaiblit tout le système de gouvernement au moment même où nous avons le plus besoin de force.

M. Guay (Saint-Boniface): Et le chef du député, il est rarement ici.

M. McKenzie: Voilà encore le whip du gouvernement qui fait des siennes. Dans un article récent, le *Globe and Mail* disait:

... le libéral Joseph Guay (Saint-Boniface) a été fêté pour ses interventions tonitruantes à la Chambre des communes et décrit comme le «député le plus bruyant et le plus mordant des banquettes libérales.»

Beaucoup d'entre nous entendons les interventions du whip du gouvernement. Elles ne sont pas constructives. S'il prenait exemple sur le whip de l'opposition, il serait beaucoup plus constructif.

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. A mon avis, mes interventions ont beaucoup de sens comparées aux absurdités que nous entendons souvent de l'autre côté de la Chambre.

M. Baker (Grenville-Carleton): Ne soyez pas si modeste, Joe.

M. McKenzie: L'article ajoute:

(Certains députés en présence prétendent que les observations étaient trop justes—Joe n'a pas apprécié.)

Il semble que ce soir, moi aussi, j'ai visé juste.

M. Guay (Saint-Boniface): Vous ne savez pas de quoi vous parlez, lorsque vous ne lisez pas. Continuez votre lecture.

Responsabilité ministérielle

M. McKenzie: Il est clair que le premier ministre ne peut permettre de faire durer davantage pareille confusion.

M. Guay (Saint-Boniface): Continuez votre lecture.

M. McKenzie: Il a dit, il y a quelques mois, que le cabinet serait épuisé au terme de la session parlementaire en cours; mais il lui faudra plus qu'un jeu de chaises musicales pour rétablir sa crédibilité, en tant que chef du pays. Selon moi, les Canadiens méritent plus qu'un cabinet en plein désarroi, qu'un système de gouvernement inefficace tant qu'il ne se sera pas amélioré, système incapable d'appliquer efficacement ses politiques.

Permettez-moi de parler maintenant du fiasco Orion de Lockheed qui pose de graves questions sur la compétence de deux ministres du gouvernement Trudeau, les ministres des Approvisionnements et Services et de la Défense nationale.

Par ses tristes tentatives de rejeter le blâme sur autrui, le ministre des Approvisionnements et Services a montré également qu'il n'avait pas assez le sens des responsabilités pour être ministre. Comme la société Lockheed était aux prises avec des problèmes financiers et politiques, les deux ministres auraient dû être particulièrement vigilants et prudents avant de conclure une entente prévoyant l'achat de 18 patrouilleurs à grande autonomie d'une valeur de plus d'un milliard de dollars. Il fallait s'attendre qu'une société aux prises avec de tels problèmes et ayant un besoin urgent de ce contrat, allait faire de son mieux pour se montrer capable de remplir ses engagements.

L'erreur principale du ministre de la Défense nationale a été d'afficher, à l'instar de Lockheed, un optimisme faux ou réel et de croire en la garantie verbale qu'elle pouvait fournir le financement provisoire. Je me rappelle que le ministre de la Défense a annoncé le 27 novembre que cet important marché serait conclu et que deux usines de Winnipeg commenceraient sans délai à produire des pièces pour l'appareil Orion de la société Lockheed. J'ai demandé au ministre de m'en dire davantage au comité de la défense le 1^{er} décembre et il m'a affirmé encore une fois que le marché allait se conclure. Rien ne l'obligeait à faire pareilles déclarations.

M. Guay (Saint-Boniface): Dites-moi donc ce qui s'est passé à propos des avions lorsque les conservateurs avaient la majorité?

Une voix: Vos oignons, Joe.

M. McKenzie: Étant donné les difficultés financières et politiques qui assaillaient la société Lockheed, les deux ministres auraient dû être particulièrement vigilants et prudents lorsqu'ils ont négocié l'achat de 18 patrouilleurs à long rayon d'action au coût de plus de 1 milliard de dollars. Il fallait prévoir qu'une société dans une telle situation, ayant un besoin pressant de contrats, tâcherait de paraître sous son meilleur jour. En se faisant l'écho de l'optimisme feint ou réel de la société Lockheed, le ministre de la Défense a fait la grande erreur de se contenter de la garantie verbale que lui avait donnée la société au sujet du financement provisoire. C'était sans l'ombre d'un doute, au ministre des Approvisionnements et Services à s'assurer que cette garantie soit écrite noir sur blanc et de tirer au clair la question du financement de tout le contrat avant d'accepter la proposition de la société comme il l'a fait dans un message telex le 2 décembre dernier.

Nouvelle confusion autour de l'autorisation du Conseil du Trésor au sujet de cette dépense. J'ai demandé aux ministres, à la Chambre, ce qu'ils savaient de la transaction, mais ni l'un ni l'autre n'a voulu me répondre. Le ministre des Travaux publics a refusé de transmettre ma